



COMMUNIQUÉ

RBC BANQUE ROYALE MODIFIE SES OFFRES SPÉCIALES DE TAUX HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

TORONTO, le 13 décembre 2010 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle modifiait ses offres spéciales de taux hypothécaires résidentiels à compter du 15 décembre 2010.

Les modifications sont les suivantes :

Offres spéciales - taux fixes*

Convertible six mois	4,05 pour cent	(en hausse de 0,10 pour cent)
Un an – échéance fixe	3,05 pour cent	(en hausse de 0,10 pour cent)
Quatre ans – échéance fixe	4,14 pour cent	(en hausse de 0,10 pour cent)
Cinq ans – échéance fixe	4,24 pour cent	(en hausse de 0,20 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	5,05 pour cent	(en hausse de 0,25 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	5,20 pour cent	(en hausse de 0,25 pour cent)

Les taux affichés demeurent les mêmes.

- 30 -

Personne-ressource, médias :

Raymond Chouinard, Affaires publiques (514) 874-6556

* Les taux indiqués représentent des taux réduits spéciaux et non pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un taux bonifié, comparez le taux de l'offre spéciale et le taux affiché pour le terme choisi.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps, sans préavis. Ces offres ne peuvent être jumelées à d'autres réductions, offres ou promotions de taux.